

CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICE

DE LA PLATEFORME PAIRCONNEX

Date de la dernière mise à jour : **XX** août 2026

1. ACCEPTATION DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICE

1.1 Objet

Les présentes Conditions générales de service régissent l'utilisation de la solution logicielle événementielle tout-en-un PairConnex, accessible depuis un navigateur Web ou une application mobile (la « **Plateforme** »), exploitée et offerte par PairConnex inc. (« **PairConnex** »).

La Plateforme permet notamment au Client de planifier, organiser, gérer et animer des événements de toute nature et de toute envergure (chacun, un « **Événement** »), et de rendre certaines fonctionnalités de la Plateforme accessibles aux Participants de leurs Événements.

Les Conditions générales de service peuvent être mises à jour de temps à autre, sous réserve de l'envoi d'un préavis raisonnable au Client. L'utilisation continue de la Plateforme après la date d'entrée en vigueur constitue une acceptation de ces mises à jour.

1.2 Documents formant le Contrat

L'utilisation de la Plateforme par le Client est régie par les documents suivants, qui forment ensemble le « **Contrat** » :

- a) **Abonnement**: désigne l'abonnement à la Plateforme sélectionné par le Client, lequel précise notamment la durée d'engagement, les fonctionnalités incluses et les Frais applicables;
- b) **Accord de traitement de données** : désigne l'accord entre PairConnex et le Client régissant le traitement des Renseignements personnels par PairConnex;
- c) **Conditions d'utilisation** : désignent les conditions applicables aux Utilisateurs, qui régissent leur accès et leur utilisation de la Plateforme;
- d) **Conditions de billetterie en ligne** : désignent les conditions et documents applicables aux Services de billetterie en ligne, tels qu'énumérés à l'article 5.1; et
- e) **Conditions générales de service** : les présentes conditions générales de service applicables à l'ensemble des Services proposés par PairConnex et régissant l'accès à la Plateforme.

1.3 Définitions

Dans les présentes Conditions générales de service, les mots et expressions suivants utilisés avec une lettre majuscule ont le sens qui leur est attribué dans le texte ou au présent article (sauf indication contraire du contexte, tout terme défini au singulier s'entend également au pluriel, et vice versa) :

- a) « **Applications externes** » désignent les services, applications, logiciels et plateformes fournis par des tiers que le Client choisit d'intégrer, de connecter, d'embarquer ou de diffuser sur la Plateforme, notamment au moyen d'hyperliens, d'iframe, d'API ou d'identifiants appartenant au Client, incluant notamment, Zoom, Microsoft Teams, YouTube, Vimeo, Slido, SurveyMonkey. Les Applications externes sont utilisées sous les licences et comptes du Client et ne font pas partie de la Plateforme ni des Services fournis par PairConnex;
- b) « **Client** » désigne toute personne physique ou morale qui souscrit un Abonnement à la Plateforme;
- c) « **Devises principales** » désignent le dollar canadien (CAD), le dollar américain (USD) et l'euro (EUR);
- d) « **Documentation** » désigne toute documentation lisible par l'humain qui accompagne les éléments de la Plateforme et qui permet de les configurer;
- e) « **Données d'analyse** » désignent les données enregistrées, générées ou compilées par PairConnex relativement à l'utilisation de la Plateforme par les Utilisateurs, ne comprenant pas les Données du Client ni aucun Renseignement personnel;
- f) « **Données du Client** » désigne toute information ou donnée qui est téléchargée par le Client et/ou les Utilisateurs ou les Représentants Autorisés vers la Plateforme;
- g) « **Fournisseur d'hébergement** » désigne tout tiers fournisseur retenu par PairConnex pour fournir les infrastructures matérielles et logicielles nécessaires pour l'opération de la Plateforme et l'hébergement de la Plateforme et des Données du Client. En date des présentes, le Fournisseur d'hébergement est **Microsoft Azure**;
- h) « **Frais** » désigne les frais payables par le Client en contrepartie des Services, conformément aux modalités de l'Abonnement sélectionné par le Client;
- i) « **Heures d'affaires** » signifie 9h00 à 17h00 heure de l'Est, du lundi au vendredi sauf les jours fériés dans la province de Québec, au Canada;
- j) « **Identifiant de Connexion** » signifie une méthode, notamment un nom d'utilisateur et un mot de passe, permettant à un utilisateur d'accéder à un compte spécifique sur la Plateforme;
- k) « **Moyen de paiement** » désigne toute méthode de paiement pour laquelle le Client a fourni à PairConnex et/ou à la plateforme du Processeur de paiement, des informations permettant le débit automatique des Frais conformément aux conditions de l'Abonnement;
- l) « **Participant** » désigne toute personne prenant part à un Événement planifié, organisé, géré et/ou animé par le Client;
- m) « **Processeur de paiement** » désigne tout tiers retenu par PairConnex pour fournir des services de paiement électroniques. En date des présentes, le Processeur de paiement est **Stripe**;
- n) « **Renseignement personnel** » désigne tout renseignement qui concerne une personne physique et permet, directement ou indirectement, de l'identifier, ainsi que tout autre

renseignement considéré comme un renseignement personnel en vertu des lois applicables en matière de protection des renseignements personnels et de la vie privée;

- o) « **Représentant Autorisé** » signifie des employés, des représentants et/ou des sous-traitants œuvrant principalement pour le compte du Client qui sont autorisés par le Client à utiliser la Plateforme;
- p) « **Services** » désigne l'accès aux fonctionnalités offertes par la Plateforme conformément aux présentes Conditions générales de service;
- q) « **Services Tiers** » désignent les services fournis par des tiers au sens de l'article 4.5. En date des présentes constituent des Services Tiers, les Applications externes, les services de paiement fournis par le Processeur de paiement; les services de visioconférence et de webdiffusion offerts par Whereby (intégré); les services de messagerie et de notifications fournis par Twilio SMS, Twilio SendGrid et WhatsApp; et OpenAI.
- r) « **Utilisateurs** » désigne collectivement le Client, les Représentants Autorisés et les Participants.

1.4 Absence de relation de consommation

La Plateforme est offerte exclusivement à des fins commerciales, professionnelles ou organisationnelles. Elle n'est pas destinée à être utilisée par des individus à des fins personnelles ou domestiques à titre de consommateurs. En acceptant les présentes Conditions générales de service, le Client déclare et garantit qu'il n'agit pas à titre de consommateur.

1.5 Pouvoir et capacité de contracter

Si le Client n'est pas une personne physique, l'individu qui accepte les présentes Conditions générales de service au nom du Client déclare et garantit à PairConnex qu'il ou elle est autorisé(e) à lier le Client.

2. CARACTÈRE ACCEPTABLE DES ÉVÉNEMENTS

2.1 Rôle de PairConnex

PairConnex n'organise pas, ne gère pas, ne commandite pas et n'endosse pas les Événements créés, planifiés, gérés ou diffusés au moyen de la Plateforme, ni leur contenu, leur déroulement ou leur conformité aux lois et règlements applicables.

PairConnex agit uniquement à titre de fournisseur de Services permettant au Client de planifier, organiser, gérer et/ou animer ses Événements.

2.2 Conformité réglementaire et vérification de l'identité

PairConnex se réserve le droit, à sa seule discrétion, de refuser, suspendre ou résilier l'accès à la Plateforme ou un Abonnement, notamment lorsque cela est requis ou jugé nécessaire afin de se conformer aux lois et obligations légales ou réglementaires applicables, incluant celles relatives aux

sanctions économiques, à la lutte contre le blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes.

À ces fins, PairConnex peut, en tout temps, procéder à la vérification de l'identité du Client, de ses Représentants Autorisés et de ses bénéficiaires ultimes, et exiger la communication de renseignements ou de documents pertinents, dans la seule mesure requise pour satisfaire aux obligations légales ou réglementaires qui lui incombent.

2.3 Événements prohibés

L'utilisation de la Plateforme à des fins illégales ou prohibées par les présentes Conditions générales de service est strictement interdite. Sont notamment prohibés tout contenu ou Événement impliquant des activités illégales ou criminelles, la fraude, les stratagèmes financiers illicites ou les pratiques trompeuses, le trafic de biens ou de services illégaux, l'incitation publique à la haine, à la violence ou à la discrimination ou les Événements qui sont susceptibles de nuire significativement à la réputation de PairConnex, tel que déterminé raisonnablement par PairConnex.

PairConnex se réserve le droit de refuser, suspendre ou annuler tout Événement et retirer tout contenu qui contrevient à la présente section ou aux lois applicables, sans remboursement pour le Client et sans préjudice à tout autre recours prévu au Contrat ou par la loi.

3. RESPONSABILITÉS DU CLIENT

3.1 Événements

Le Client demeure en tout temps l'unique responsable de l'organisation, de la commercialisation, de la légalité et de la tenue de son Événement ainsi que de la vente des billets aux Participants. Le Client s'engage à fournir à PairConnex toute information pertinente et/ou disponible pour permettre l'utilisation de la Plateforme par le Client, ses Représentants Autorisés et ses Participants.

3.2 Utilisation de la Plateforme

Le Client est entièrement responsable de toute utilisation de la Plateforme par les Utilisateurs, et de s'assurer que les Utilisateurs respectent les obligations applicables prévues aux présentes Conditions générales de service et aux Conditions d'utilisation. Il est de la responsabilité du Client d'aviser PairConnex si l'un des Utilisateurs ne les respecte pas.

3.3 Contenu, communications et notifications

La Plateforme met à la disposition du Client des fonctionnalités de communications et de notifications lui permettant notamment de centraliser, automatiser et personnaliser les messages transmis aux Participants, incluant l'envoi de courriels de masse, de notifications automatisées et l'utilisation d'outils de clavardage pendant les Événements.

PairConnex n'effectue pas de surveillance systématique du contenu téléchargé sur la Plateforme, ni des échanges y ayant lieu entre les Participants. Le Client est seul responsable de la légalité, de l'exactitude et de la conformité de tout contenu téléchargé sur la Plateforme et de toute communication

transmise par l'entremise de la Plateforme, incluant les courriels, notifications, messages de clavardage et tout autre contenu accessible aux Participants.

Le Client s'engage à retirer sans délai tout contenu ou tout échange de nature illégale ou que PairConnex détermine raisonnablement comme étant inapproprié, notamment tout contenu constituant de l'incitation publique à la haine, à la violence ou à la discrimination, et à bloquer l'accès à la Plateforme à tout Utilisateur impliqué dans de tels comportements.

PairConnex n'assume aucune responsabilité à l'égard du contenu des communications ni à l'égard des échanges effectués entre le Client et les Participants ou entre les Participants eux-mêmes par l'entremise de la Plateforme.

Le Client est responsable d'informer les Participants que les communications et échanges effectués sur la Plateforme, y compris par clavardage, peuvent être accessibles au Client à titre d'administrateur de l'Événement, ainsi qu'à PairConnex.

4. SERVICES

4.1 Nature des Services

Sous réserve du respect, en tout temps, des modalités et conditions du Contrat par le Client et des présentes Conditions générales de service et des Conditions d'utilisation par les Utilisateurs, PairConnex permet à ceux-ci d'accéder et d'utiliser la Plateforme. Il est entendu que seuls le Client et les Représentants Autorisés ont accès aux fonctionnalités d'administrateur, tandis que les Participants n'ont accès qu'aux fonctionnalités qui leur sont destinées à titre de Participants aux Événements.

Les Services se limitent strictement à la mise à disposition de la Plateforme et à l'accès à ses fonctionnalités, telles qu'offertes par PairConnex.

Tout service professionnel, travail, intervention ou prestation supplémentaire, incluant notamment toute personnalisation de la Plateforme, tout développement de fonctionnalités spécifiques, toute intégration particulière ou tout développement réalisé à la demande ou selon les instructions du Client, est expressément exclu des Services et ne sera fourni qu'en vertu d'une entente écrite distincte, conclue à la seule discrétion de PairConnex.

4.2 Mises à jour

La Plateforme PairConnex pourrait être mise à jour de temps à autre et de nouvelles fonctionnalités pourraient être ajoutées à la Plateforme PairConnex. PairConnex mettra de telles mises à jour et nouvelles fonctionnalités à la disposition du Client à son entière discrétion et ne prend aucun engagement relativement au développement de versions ultérieures de la Plateforme. Le Client reconnaît que son Abonnement n'est pas fondé sur une promesse de développement d'une fonctionnalité future ni sur une communication de PairConnex concernant une fonctionnalité future de la Plateforme.

PairConnex peut en tout temps, à sa seule discrétion, effectuer des mises à jour, améliorations ou autres modifications à la Plateforme, ou en changer les spécifications techniques, sans obligation d'en aviser le Client au préalable. Toutefois, dans la mesure où de telles mises à jour, améliorations, modifications ou changements de spécifications techniques sont raisonnablement susceptibles de rendre la Plateforme indisponible pour une période significative, dans la mesure du possible, PairConnex s'engage à en informer le Client à l'avance, dans un délai raisonnable.

4.3 Maintenance

PairConnex et/ou son Fournisseur d'hébergement devront de temps à autre effectuer des travaux de maintenance sur la Plateforme. PairConnex déploiera des efforts raisonnables afin que les travaux de maintenance soient exécutés de manière à minimiser l'incidence des périodes de non-disponibilité de la Plateforme pour le Client. Lorsque les travaux de maintenance entraînant une période de non-disponibilité de la Plateforme sont prévus à l'avance, PairConnex transmettra au Client un avis écrit pour l'aviser du moment et de la durée prévue des travaux de maintenance.

4.4 Identifiants de Connexion

L'Utilisateur est responsable d'assurer la confidentialité, le contrôle et la sécurité de son Identifiant de Connexion. Le Client demeure entièrement responsable de toute activité, action ou utilisation de la Plateforme effectuée au moyen des Identifiants de Connexion du Client et/ou de ses Représentants Autorisés, que cette utilisation ait été autorisée ou non par le Client.

L'Utilisateur s'engage à aviser promptement PairConnex si un Identifiant de Connexion est compromis ou si ceux-ci ont des raisons de croire qu'un Identifiant de Connexion pourrait être utilisé de manière non autorisée.

4.5 Exclusion des Applications externes et des Services Tiers

La Plateforme peut permettre au Client d'intégrer, de connecter ou de diffuser, au moyen de son propre compte, des Applications externes. Les Applications externes ne font pas partie de la Plateforme ni des Services de PairConnex et sont exclusivement régies par les conditions générales et politiques applicables des fournisseurs tiers concernés. Le Client est seul responsable de l'utilisation des Applications externes, du respect des conditions qui leur sont applicables, et de l'obtention et du maintien des licences requises pour y accéder et les utiliser.

PairConnex ne contrôle pas les Services Tiers et ne fait aucune déclaration ni garantie, explicite ou implicite, quant à leur disponibilité, leur continuité, leur sécurité ou leur fonctionnement. En conséquence, PairConnex ne peut être tenue responsable de toute interruption, défaillance, erreur ou indisponibilité résultant de l'utilisation des Services Tiers.

PairConnex s'engage toutefois à déployer des efforts raisonnables pour collaborer avec les fournisseurs de Services Tiers et, le cas échéant, avec les Clients, afin de maintenir la continuité des Services et de limiter les impacts prévisibles d'une interruption d'un Service Tiers.

4.6 Limites d'utilisation

Les Services pourraient être offerts au Client sous la forme d'un plan d'Abonnement comportant certaines fonctionnalités et des limites d'utilisations. Le cas échéant, les Services sont limités :

- a) aux fonctionnalités incluses dans l'Abonnement sélectionné par le Client; et/ou
- b) par les limites d'utilisations (nombre d'utilisateurs, nombre de connexions, quantité de données hébergées, etc.) imposées par l'Abonnement sélectionné par le Client.

4.7 Utilisation interdite

Le Client s'engage notamment, pour lui et ses Représentants Autorisés, à ne pas, directement ou indirectement commettre les gestes suivants ni à permettre ou tolérer que qui que ce soit commette les gestes suivants :

- a) utiliser la Plateforme à des fins autres que de planifier, organiser, gérer, animer et ou/ participer à des Événements;
- b) accéder, ou tenter d'accéder aux codes sources ou aux codes objet des logiciels composant la Plateforme;
- c) copier tout ou partie de la Plateforme ou de la Documentation, sauf tel qu'expressément autorisé par le présent Contrat;
- d) décompiler, désassembler ou procéder à de la rétro-ingénierie de la Plateforme, en tout ou en partie, ni créer quelque œuvre dérivée en tout ou partie de la Plateforme ou de la Documentation;
- e) accéder ou tenter d'accéder à des données appartenant à d'autres clients de PairConnex;
- f) poser un geste qu'une personne raisonnable estimerait susceptible d'imposer une charge déraisonnable sur la Plateforme;
- g) utiliser la Plateforme ou la Documentation dans le but de développer un logiciel ou des services similaires ou offrant les mêmes fonctionnalités;
- h) utiliser la Plateforme afin d'effectuer des tests comparatifs de performance (benchmarking);
- i) permettre à d'autres personnes, autres que des filiales du Client, d'utiliser les fonctionnalités de la Plateforme ou la Documentation;
- j) désactiver ou contourner tout mécanisme de protection relié à la Plateforme ou la Documentation;
- k) utiliser de quelque façon que ce soit les marques de commerce et les logos de PairConnex sans l'autorisation expresse et écrite de PairConnex; et
- l) télécharger vers la Plateforme du contenu qui contrevient aux lois applicables ou qui porte atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'autrui.

4.8 Vérification de l'utilisation, surveillance et mesures correctives

PairConnex est autorisée à vérifier et à surveiller l'utilisation de la Plateforme par les Utilisateurs aux fins d'assurer le respect des modalités et conditions du Contrat. Cette vérification et/ou surveillance pourra être effectuée par PairConnex ou par un tiers retenu par PairConnex à ses frais.

Toute vérification ou surveillance des activités des Utilisateurs est effectuée exclusivement à des fins de conformité contractuelle et légale, de sécurité, de prévention des abus et de protection de la Plateforme, et ne vise pas à surveiller le contenu des Événements ou les activités commerciales du Client autrement que dans la mesure nécessaire à ces fins.

Dans l'éventualité où la vérification ou la surveillance menée par PairConnex révèle une violation des modalités du Contrat par le Client ou par l'un de ses Représentants Autorisés, PairConnex pourra suspendre l'accès à la Plateforme pour l'ensemble ou une partie seulement des Utilisateurs sans préavis. PairConnex devra aviser le Client par écrit d'une telle suspension aussitôt que possible, et le Client aura alors l'opportunité de remédier au défaut reproché dans un délai raisonnable, sans quoi le Client sera considéré en défaut en vertu du Contrat et PairConnex pourra prendre les recours qui s'offrent à elle en vertu du Contrat.

Lorsque PairConnex a des raisons de croire qu'un Participant contrevient aux Conditions d'utilisation de la Plateforme, PairConnex peut, à sa seule discrétion, suspendre, restreindre ou révoquer l'accès de ce Participant à la Plateforme, sans préavis, et en aviser le Client lorsque cela est raisonnablement approprié compte tenu des circonstances. Une telle suspension, restriction ou révocation ne constitue pas un défaut de PairConnex à l'égard du Client. PairConnex ne peut en aucun cas être tenue responsable des conséquences découlant de la suspension ou de la restriction de l'accès d'un Participant à la Plateforme, incluant, sans limitation, toute perte, réclamation ou demande de remboursement liée à un billet, à des frais d'inscription ou à toute autre somme payée par ou pour le Participant.

4.9 Configuration minimale

Le Client s'engage à se procurer et à maintenir en état de fonctionnement des systèmes informatiques et une connexion Internet conformes aux normes de configuration minimales déterminées par PairConnex de temps à autre, le cas échéant.

4.10 Applications mobiles

Le téléchargement et l'utilisation des applications mobiles fournies de temps à autre par PairConnex sont sujets, en plus des présentes Conditions générales de service, aux modalités et conditions gouvernant le Apple App Store et le Google Play Store. Le Client est responsable du respect de ces conditions par tous les Représentants Autorisés et de s'assurer que ceux-ci n'agissent pas de manière à placer PairConnex en défaut de ses obligations en vertu de ses ententes avec Apple et Google relativement à ces applications mobiles. Le défaut du Client à cet égard sera réputé constituer un défaut en vertu des présentes Conditions générales de service.

Les applications mobiles sont accessibles uniquement sur des appareils et systèmes d'exploitation compatibles. PairConnex ne garantit pas leur fonctionnement sur des versions désuètes, non prises

en charge ou non mises à jour d'iOS ou d'Android et peut, conformément aux exigences de l'App Store ou de Google Play, modifier en tout temps les versions minimales requises.

Il appartient au Client et aux Participants de s'assurer de la compatibilité et de la mise à jour de leur appareil. PairConnex décline toute responsabilité en cas d'impossibilité d'accéder aux applications mobiles pour ce motif.

5. BILLETTERIE EN LIGNE

5.1 Utilisation de Stripe Connect

PairConnex utilise Stripe Connect comme Processeur de paiement pour offrir les Services de billetterie en ligne. L'utilisation de ces Services de billetterie en ligne nécessite l'ouverture et le maintien d'un compte Stripe Connect actif par le Client. Le Client doit fournir à Stripe toute information requise et maintenir ces informations à jour.

L'utilisation des Services de billetterie en ligne par le Client est assujettie : (i) au [Stripe Connected Account Agreement](#), (ii) aux conditions d'utilisation et de services applicables de Stripe, et (iii) au présent Contrat, lesquels forment collectivement les « **Conditions de billetterie en ligne** ».

5.2 Marchand officiel

Le Client est configuré comme marchand officiel pour la vente des billets de ses Événements effectuée au moyen de Stripe Connect. Le Client est donc l'entité juridiquement responsable des transactions avec les Participants, incluant la vente des billets, l'encaissement des paiements et l'émission des reçus. Le Client est également responsable de déterminer, percevoir, déclarer et remettre toutes taxes, droits ou prélèvements applicables aux produits, services ou billets qu'il offre par l'intermédiaire de la Plateforme.

Le Client assume la responsabilité juridique des transactions, incluant tout litige, contestation ou remboursement liés à l'achat d'un billet à l'un de ses Événements.

5.3 Conditions d'achat des billets

Le Client est responsable d'établir le prix des billets de son Événement, de contrôler son inventaire et d'établir les conditions d'achat et de remboursement applicables, le tout conformément aux lois en vigueur au lieu de la tenue de l'Événement et de les indiquer dans la section applicable de la Plateforme.

Le Client est responsable d'indiquer, dans la section applicable de la Plateforme, les taxes et frais applicables à l'achat/vente des billets, conformément aux lois en vigueur au lieu de la tenue de l'Événement.

5.4 Frais de Stripe et conversion de devises

Les frais de service de Stripe, les frais de conversion de devises, les frais liés aux rétrofacturations, pénalités, retenues ou autres montants imposés par Stripe sont à la charge du Client et peuvent être déduits des sommes qui lui sont autrement dues.

Le Client reconnaît que les paiements, remboursements et autres opérations effectués dans une devise différente de la Devise principale associée à son compte connecté Stripe peuvent entraîner des frais conversion de devises par Stripe. Toute conversion est effectuée conformément aux modalités de Stripe et au taux applicable au moment de la transaction, et les frais ou variations de change qui en découlent sont à la charge du Client.

5.5 Soldes négatifs du compte connecté Stripe

Le Client est responsable de tout solde négatif attribuable à son compte connecté Stripe, notamment en raison de remboursements, rétrofacturations, contestations de paiement ou autres transactions négatives. Le Client s'engage à indemniser PairConnex et à la rembourser, sur demande, pour toute somme, perte, frais ou dépense que PairConnex pourrait engager ou devoir payer en lien avec un tel solde négatif.

Dans la mesure où Stripe offre cette fonctionnalité dans le territoire applicable, le Client autorise PairConnex à permettre à Stripe de prélever les sommes requises sur les comptes externes liés au compte connecté Stripe du Client afin de couvrir tout solde négatif. Le Client reconnaît également que tout solde négatif peut être compensé à même les paiements futurs traités par l'intermédiaire de son compte connecté Stripe.

En cas de solde négatif, PairConnex peut, dans la mesure permise par Stripe et les Conditions de billetterie en ligne, prendre toute mesure raisonnable afin de limiter son exposition, incluant la suspension des virements, la suspension du traitement de paiements ou la fermeture du compte connecté Stripe du Client.

5.6 Suspension ou révocation du compte connecté par Stripe

Le Client reconnaît que son compte connecté Stripe peut être suspendu, restreint ou révoqué par Stripe pour des raisons de conformité légale ou réglementaire ou en raison d'une contravention aux modalités et conditions de Stripe. PairConnex ne contrôle pas les décisions de Stripe à cet égard et n'assume aucune responsabilité pour les mesures prises par Stripe relativement au compte connecté Stripe du Client.

PairConnex peut suspendre l'accès du Client aux Services de billetterie en ligne si le compte connecté du Client est suspendu, restreint ou résilié par Stripe.

5.7 Remboursement de billets

En cas d'annulation d'un Événement et/ou de remboursement d'un billet, pour quelque raison que ce soit et conformément aux conditions de remboursement établies par le Client, le Client demeure seul responsable de l'autorisation, de l'administration et de la gestion des remboursements, qu'ils soient partiels ou totaux. Les remboursements sont initiés par le Client au moyen de la Plateforme.

Le remboursement au Participant est effectué par le Processeur de paiement, selon le mode de paiement utilisé lors de l'achat du billet. PairConnex ne garantit ni le délai ni le mode d'exécution du remboursement par le Processeur de paiement.

Tous les frais, charges, frais de conversion de devises et frais liés au traitement des remboursements sont entièrement à la charge du Client. Le Client reconnaît que les frais de transaction perçus par le Processeur de paiement lors de l'achat des billets pourraient ne pas être remboursés par le Processeur de paiement. Le Client s'engage à indemniser et à rembourser PairConnex, sur demande, pour tout montant que PairConnex pourrait être tenue de payer relativement au remboursement de billets et reconnaît que de telles sommes peuvent être déduites de tout paiement du par PairConnex au Client, le cas échéant.

6. DONNÉES DU CLIENT

6.1 Fournisseur d'hébergement

Le Client accepte que la Plateforme PairConnex et les Données du Client soient hébergées par un tiers. PairConnex pourra modifier son Fournisseur d'hébergement à son entière discrétion. PairConnex s'engage à ce que les Données du Client collectées et traitées par PairConnex dans le cadre de la fourniture des Services soient en tout temps stockées sur une infrastructure d'hébergement située au Canada et uniquement au Canada sans copie extraterritoriale.

6.2 Normes de sécurité

PairConnex s'engage à sélectionner des Fournisseurs d'hébergement qui offrent des mesures de sécurité conformes aux normes de l'industrie et qui s'engagent par écrit envers PairConnex à préserver la confidentialité des Données du Client et à n'utiliser les Données qu'aux fins nécessaires pour offrir les services d'hébergement convenus avec PairConnex.

6.3 Sauvegarde

PairConnex donnera instruction au Fournisseur d'hébergement d'effectuer des copies de sauvegarde des Données du Client à des intervalles raisonnables, conformément aux normes de l'industrie.

6.4 Propriété

Toutes les Données du Client sont et demeureront en tout temps la propriété exclusive du Client.

PairConnex s'engage à ne pas utiliser les Données du Client autrement que dans la mesure nécessaire pour fournir les Services ou après avoir été dûment autorisée à cet effet par le Client, et conformément à sa Politique relative à la vie privée. PairConnex n'acquiert aucun droit de propriété sur les Données du Client.

6.5 Licence sur les Données du Client

Le Client octroie à PairConnex une licence non exclusive, universelle et exempte de redevances pour reproduire, utiliser et modifier les Données du Client dans la seule mesure nécessaire pour rendre les Services.

6.6 Déclaration et garantie du Client

Le Client déclare et garantit à PairConnex qu'il dispose de tous les droits nécessaires (incluant notamment les droits de propriété intellectuelle) pour télécharger les Données du Client vers la Plateforme et que toutes les opérations que le Client, les Représentants Autorisés ou PairConnex pourraient effectuer sur les Données du Client ne porteront pas atteinte aux droits de tiers ou ne constitueront pas une violation en vertu de la loi applicable. Le Client reconnaît qu'il est responsable des actions des Utilisateurs en relation avec les Données du Client qu'ils téléchargent sur la Plateforme.

6.7 Données d'analyse

PairConnex peut générer des Données d'analyse en utilisant les informations dérivées de l'utilisation de la Plateforme par les Clients et les Utilisateurs. Les Données d'analyse ne comprennent pas des informations permettant d'identifier un Utilisateur.

Les Données d'analyse peuvent être utilisées aux fins suivantes :

- a) améliorer les fonctionnalités de la Plateforme ;
- b) fournir une assistance technique et améliorer l'assistance technique ;
- c) entraînement et développement d'algorithmes ;
- d) assurer la sécurité de la Plateforme et de l'intégrité des données des clients ;
- e) identifier des tendances et créer des analyses comparatives (sans référence à un client spécifique) ;

6.8 Traitement des données à la fin du Contrat

Le Client peut télécharger un fichier électronique contenant toutes les données collectées auprès des répondants, dans un format « .xls » ou « .csv » à tout moment avant la fin de l'Abonnement.

Sous réserve de la sélection par le Client du Service de mise en dormance des données (tel que défini ci-après), PairConnex s'engage à détruire l'ensemble des Données du Client hébergées sur ses serveurs dans un délai raisonnable suivant la fin de l'Abonnement, conformément à sa Politique relative à la vie privée et aux lois applicables.

Le « **Service de mise en dormance** » permet la conservation sécurisée des Données du Client par PairConnex suivant la fin de l'Abonnement, malgré la désactivation des accès à la Plateforme. Pendant la période de mise en dormance, le Client n'a pas accès directement aux Données du Client. Toute demande d'accès ou d'extraction doit être transmise à PairConnex. À l'expiration de la période de mise en dormance sélectionnée par le Client, les Données sont définitivement détruites, sans autre avis.

6.9 Renseignements personnels

Les obligations de PairConnex et du Client concernant le traitement des Renseignements personnels sont énoncées dans l'**Accord de traitement de données** qui est incorporé au Contrat par référence.

7. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

7.1 Aucune cession des droits de propriété intellectuelle

Aucun droit de propriété intellectuelle n'est cédé au Client en vertu du Contrat. PairConnex est et demeure la titulaire exclusive de tous les droits de propriété intellectuelle dans et sur la Plateforme et ses composants, sur tout le contenu accessible par le biais de la Plateforme (à l'exception des Données du Client), la Documentation et les Services, incluant leurs mises à jour, améliorations, adaptations et œuvres dérivées, sous réserve des droits appartenant aux fournisseurs des Services Tiers et des Applications externes. Le Client n'acquiert aucun droit, titre ou intérêt à leur égard, à l'exception du droit limité d'accéder à la Plateforme et de l'utiliser conformément au Contrat.

7.2 Suggestions

Si le Client ou toute personne ayant accès à la Plateforme PairConnex en vertu du présent Contrat communique avec PairConnex au sujet d'améliorations et de modifications à apporter à la Plateforme ou aux Services (des « **Suggestions** »), le Client reconnaît que : (i) PairConnex n'a pas d'obligation de confidentialité, explicite ou implicite, relativement aux Suggestions; (ii) PairConnex est autorisée à utiliser ou à divulguer (ou à choisir de ne pas utiliser ni divulguer) les Suggestions à toute fin que ce soit, de quelque manière que ce soit, sur tout support que ce soit, partout dans le monde ; (iii) PairConnex pourrait déjà avoir considéré ou être en cours de développement pour des éléments identiques ou similaires à ceux mentionnés dans les Suggestions; et (iv) aucune rémunération ou compensation ne sera payée par PairConnex en contrepartie des Suggestions.

8. SUPPORT TECHNIQUE

8.1 Portée du support

Les obligations de PairConnex en matière de support technique sont limitées à celles expressément prévues au présent article 8.

PairConnex peut, à sa seule discrétion, fournir au Client un support technique, sans toutefois s'engager à offrir un tel support de façon systématique, continue ou garantie.

PairConnex offre du support technique uniquement pendant ses Heures d'affaires et ne garantit aucun support technique pendant la tenue d'un Événement. Toute demande de support technique doit se faire par courriel à l'adresse suivante : support@pairconnex.com. Il incombe exclusivement au Client d'effectuer, avant l'Événement, tous les tests requis afin de s'assurer du bon fonctionnement de la Plateforme.

8.2 Support de première ligne auprès des Participants

Les Participants à un Événement ne peuvent pas contacter directement PairConnex pour toute demande de support ou d'assistance. Toute demande de support ou d'assistance par un Participant doit être prise en charge par le Client, lequel demeure seul responsable du support de première ligne auprès de ses Participants.

9. FRAIS ET FACTURATION

9.1 Frais

En contrepartie des Services, le Client s'engage à payer à PairConnex les Frais applicables à l'Abonnement sélectionné (mensuel ou annuel).

9.2 Taxes

À moins d'indication contraire, les Frais sont indiqués à l'exclusion de toute taxe applicable, incluant notamment les taxes de vente, les taxes sur la valeur ajoutée, les taxes sur les produits et services, les taxes spéciales ou toute taxe harmonisée, lesquelles demeurent entièrement à la charge du Client.

9.3 Modalités de paiement

Les Frais sont payables pour la durée complète du terme convenu et spécifié par PairConnex sur la facture du Client, laquelle est payable sur réception.

Les paiements doivent être effectués sous forme d'un débit préautorisé par carte de crédit. Advenant une impossibilité démontrée par le Client en ce sens, un autre moyen de paiement pourra être négocié et convenu entre les parties.

9.4 Paiements Préautorisés

Lorsque le Client a fourni à PairConnex et/ou la plateforme du Processeur de paiement des informations concernant un Moyen de paiement pour débit automatique, il autorise celle-ci à débiter ce Moyen de paiement conformément au présent Contrat pour les Frais applicables en fonction de l'Abonnement sélectionné par le Client. Le Moyen de paiement sera débité automatiquement au début de chaque période de facturation et une facture sera émise au nom du Client.

Dans la mesure où les Frais applicables sont variables selon les modalités de l'Abonnement sélectionné par le Client, le Client renonce expressément à recevoir un préavis indiquant le montant à être débité sur son Moyen de paiement avant qu'un paiement soit débité.

9.5 Suspension des Services

Si le Moyen de paiement ne peut être débité pour quelque raison que ce soit, PairConnex fera parvenir un avis écrit au Client et pourra suspendre les Services dans un délai de vingt-quatre (24) heures après l'envoi de cet avis si le Client ne procède pas au paiement intégral des Frais exigibles.

9.6 Intérêts

Tout montant payable à PairConnex et demeurant impayé après trente (30) jours porte intérêt au taux de 24 % annuellement, composé mensuellement.

10. CONFIDENTIALITÉ

10.1 Confidentialité

PairConnex s'engage à conserver et traiter les informations de nature confidentielle, y compris les Données du Client auxquelles elle pourrait avoir accès dans le cadre de la prestation des Services (les « **Informations confidentielles** ») de façon strictement confidentielle. À cet effet, PairConnex s'engage à apporter à la préservation des Informations confidentielles, les mêmes normes de soin et de diligence qu'elle applique à la préservation de la confidentialité de ses propres informations confidentielles. PairConnex ne permettra l'accès aux Informations confidentielles qu'à ses dirigeants, employés, représentants et sous-traitants qui doivent y avoir accès afin de fournir les Services et qui sont assujettis à des obligations de confidentialité appropriées. Le Client reconnaît que les Données du Client seront divulguées aux Fournisseurs d'hébergement et à d'autres fournisseurs de Services Tiers de PairConnex dans la mesure nécessaire pour rendre les Services, en conformité avec les présentes Conditions générales de service et la Politique relative à la vie privée applicable à la Plateforme. PairConnex s'engage à sélectionner des fournisseurs qui s'engagent par écrit à préserver la confidentialité des Données du Client. PairConnex n'offre toutefois aucune garantie relativement aux agissements de ses fournisseurs.

10.2 Exception

Les obligations de PairConnex à l'égard des Informations confidentielles ne s'appliquent pas à toute information :

- a) qui devient connue du public sans la faute de PairConnex;
- b) qui était déjà connue de PairConnex avant sa divulgation par le Client;
- c) qui est développée indépendamment par PairConnex; et/ou
- d) qui est divulguée à PairConnex par un tiers qui n'est pas lié par une obligation de confidentialité envers le Client.

10.3 Divulgence permise

PairConnex pourra divulguer et/ou utiliser les Informations confidentielles si elle est contrainte de le faire par un ordre d'un tribunal ou d'une autorité compétente conformément au droit applicable, à condition que des mesures raisonnables aient été prises, si possible, pour aviser le Client d'une telle divulgation ou utilisation forcée et lui permettre d'effectuer les démarches appropriées pour protéger les Informations confidentielles.

11. AUCUNE GARANTIE

PairConnex prend l'engagement de mettre en œuvre des mesures raisonnables afin d'assurer la disponibilité des Services et la sécurité des données traitées par le biais des Services. Toutefois, étant donné la nature des Services, le niveau des frais facturés par PairConnex et les risques inhérents à la transmission de données par le biais de l'Internet, PairConnex ne peut offrir de garantie à cet égard.

La Plateforme PairConnex et les Services sont fournis par PairConnex « en l'état » et sans aucune garantie, expresse ou tacite. PairConnex ne donne notamment aucune garantie à l'effet que les Services seront rendus de manière ininterrompue, sécuritaire, exempte d'erreurs, exacte et complète.

12. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

12.1 Nature du contrat

Les parties reconnaissent que l'obligation de PairConnex en vertu des présentes ne comprend aucune obligation de fournir des conseils quant à l'adéquation des Services de PairConnex à l'activité du Client ou tout engagement concernant les résultats obtenus par le Client en utilisant les produits et services de PairConnex. Il incombe au Client de s'assurer que les services de PairConnex qu'il s'est procurés sont adaptés à ses besoins. Le Client reconnaît que les limitations de responsabilité prévues au présent article 12 sont nécessaires afin que PairConnex puisse fournir les Services aux tarifs qui sont offerts au Client et qu'elles constituent une condition essentielle de l'entente pour PairConnex.

12.2 Exclusion de certains dommages

Le Client convient que son utilisation ou son incapacité à utiliser la Plateforme est à son risque unique. En aucun cas, PairConnex, ses administrateurs, ses dirigeants, ses employés, ses actionnaires, ses consultants, ses affiliés, ses agents, ses stagiaires, ses fournisseurs, ses prestataires de services ou ses concédants de licence ne seront tenus responsables de tout dommage, perte, réclamation ou dommage direct, punitif, spécial ou dommage indirect de toute nature, y compris, sans limitation de profit perdu, perte de revenu ou d'opportunités d'affaires, perte d'économie, la perte de données, les coûts de remplacement, le coût de biens et services de remplacement, les honoraires et frais de conseillers juridiques ou de tout dommage semblable, qu'elle soit fondée sur un contrat, un délit civil (y compris la négligence), responsabilité stricte ou autre, découlant de l'utilisation de la Plateforme, ou pour toute autre réclamation liée de quelque façon à son utilisation de la Plateforme, y compris, mais sans s'y limiter, toute erreur ou omission dans tout contenu, ou toute perte ou dommage de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation de la Plateforme ou de tout contenu affiché, transmis ou mis à disposition via les Services même si PairConnex était informée d'une telle possibilité. Nonobstant ce qui précède, la présente limitation ne peut être invoquée à l'encontre du Client si PairConnex fait preuve de négligence grossière ou s'il commet une faute lourde ou intentionnelle.

12.3 Limitation monétaire

Sous réserve des limitations d'ordre public prévues par la loi qui ne peuvent être écartées par contrat, la responsabilité de PairConnex fondée sur le présent Contrat sera limitée à une somme

correspondant aux Frais payés par le Client durant les douze (12) mois précédant l'occurrence génératrice de responsabilité.

13. INDEMNISATION

13.1 Par le Client

Le Client s'engage à tenir PairConnex, ainsi que ses administrateurs, dirigeants, employés, actionnaires et consultants (collectivement les « **Indemnisés PairConnex** ») indemnes et à couvert, à prendre fait et cause pour eux et à les défendre, relativement à toute réclamation de tiers intentée contre l'un ou l'autre des Indemnisés PairConnex (y incluant, mais sans limitation quant à tous les frais, pertes, responsabilités, amendes, condamnations, coûts, intérêts, pénalités ou dépenses, directs ou indirects, y compris les déboursés et honoraires raisonnables de leurs conseillers juridiques que ceux-ci pourraient subir ou être contraints de payer) découlant :

- a) de l'utilisation de la Plateforme PairConnex par le Client, un Représentant Autorisé ou un Participant de son Événement en contravention du présent Contrat;
- b) de l'utilisation autorisée des Données du Client par PairConnex;
- c) du non-respect par le Client ou d'un Représentant Autorisé de ses obligations en matière de protection des Renseignements personnels;
- d) de la violation par le Client, de son personnel ou d'un Représentant Autorisé d'une loi ou d'un règlement applicable;
- e) de la négligence grossière ou d'un acte intentionnel du Client ou d'un Utilisateur; et/ou
- f) de tout fichier, document ou contenu téléversé sur la Plateforme, lorsqu'il est allégué par un tiers que ce contenu porte atteinte à ses droits, incluant des droits de propriété intellectuelle.

13.2 Par PairConnex

PairConnex s'engage à tenir le Client, ainsi que ses administrateurs, dirigeants, employés, actionnaires et consultants (collectivement les « **Indemnisés Signataire** ») indemnes et à couvert, à prendre fait et cause pour eux et à les défendre, relativement à toute réclamation de tiers intentée contre l'un ou l'autre des Indemnisés Signataire (y incluant, mais sans limitation quant à tous les frais, pertes, responsabilités, amendes, condamnations, coûts, intérêts, pénalités ou dépenses, directs ou indirects, y compris les déboursés et honoraires raisonnables de leurs conseillers juridiques que ceux-ci pourraient subir ou être contraints de payer) découlant :

- a) d'une violation alléguée d'un droit de propriété intellectuelle existant au Canada et appartenant à un tiers par la Plateforme ou les Services, sauf si une telle violation résulte de l'utilisation de la Plateforme avec un produit non fourni ou approuvé par PairConnex, de toute utilisation non autorisée ou contraire aux instructions de PairConnex de la Plateforme, d'une fonctionnalité en version d'essai ou « beta », de toute modification de la Plateforme par une personne non autorisée par PairConnex.

- b) du non-respect par PairConnex de ses obligations concernant la protection des Renseignements personnels ou des Informations confidentielles.

13.3 Mesures préventives

Si PairConnex constate ou soupçonne raisonnablement que la Plateforme pourrait violer les droits de propriété intellectuelle d'un tiers, PairConnex pourra, à son option : (a) se procurer le droit de continuer à fournir la Plateforme au Client, (b) remplacer tout élément potentiellement contrefaisant par un autre élément fonctionnellement équivalent non contrefaisant ou (c) suspendre immédiatement l'accès du Client à tout élément de la Plateforme potentiellement contrefaisant et rembourser au Client les Frais déjà payés associés à cet élément.

13.4 Conditions

Pour profiter des dispositions du présent article 13, la partie qui souhaite être indemnisée doit aviser promptement la partie susceptible de l'indemniser par écrit et au maximum dix (10) jours après qu'une réclamation soit portée à sa connaissance ou qu'elle doive raisonnablement en avoir connaissance. La partie susceptible d'indemniser aura alors le loisir d'assurer la direction de la défense de la partie susceptible d'être indemnisée et de mandater des conseillers juridiques raisonnablement acceptables pour toutes les parties, mais ne pourra conclure de transaction ou faire quelque admission de responsabilité sans le consentement de la partie susceptible d'être indemnisée, qui ne pourra refuser sans motif sérieux.

14. DURÉE ET RÉSILIATION

14.1 Durée du contrat

Les présentes Conditions générales de service restent en vigueur aussi longtemps que le Client ou les Représentants Autorisés utilisent la Plateforme.

La durée d'engagement de l'Abonnement est déterminée comme convenu entre PairConnex et le Client dans l'Abonnement sélectionné par le Client.

L'Abonnement se renouvelle automatiquement à la fin de chaque durée d'engagement, à moins que le Client donne un avis écrit de non-renouvellement à tout moment avant la fin de la durée d'engagement en cours.

14.2 Résiliation par le Client

Le Client peut résilier son Abonnement en tout temps. Le Client demeure toutefois tenu de payer tous les Frais applicables pour la durée d'Abonnement choisie, ainsi que tout autre frais prévu au Contrat, notamment en cas d'annulation d'un Événement ou de remboursement de billets.

Dans la mesure où ils sont applicables, les parties renoncent à l'application des articles 2125 à 2129 du *Code civil du Québec*.

14.3 Résiliation par PairConnex

PairConnex peut résilier ce Contrat et cesser de fournir les Services si le Client ne respecte pas les

obligations qui lui incombent en vertu du présent Contrat et ne remédie pas à ce manquement dans les dix (10) jours suivant un avis écrit indiquant le manquement.

Nonobstant toute autre disposition du présent Contrat, PairConnex peut, sans préavis ou avec un préavis réduit si les circonstances l'exigent, suspendre ou résilier le Contrat, et cesser de fournir les Services, si PairConnex estime raisonnablement que :

- a) le Client, ses Représentants Autorisés, Utilisateurs ou bénéficiaires ultimes contreviennent ou pouvaient contrevenir aux lois ou règlements applicables, notamment en matière de sanctions économiques, de lutte contre le blanchiment d'argent ou de financement des activités terroristes;
- b) le Client refuse ou omet de fournir les renseignements ou documents requis aux fins de vérification d'identité ou de conformité réglementaire; ou
- c) la poursuite de la relation contractuelle exposerait PairConnex à un risque juridique, réglementaire ou réputationnel.

14.4 Fin du Contrat

En cas de résiliation, lorsque le Client a souscrit un Abonnement mensuel, les Frais applicables au mois en cours, calculés jusqu'au dernier jour du mois civil concerné, demeurent entièrement dus et exigibles. Lorsque le Client a souscrit un Abonnement annuel, les Frais applicables à l'année complète demeurent entièrement dus et exigibles, sans possibilité de remboursement, de crédit ou de réduction au prorata.

14.5 Conservation des données

Lors de la fin du présent Contrat pour quelque raison que ce soit, PairConnex conservera et permettra au Client de télécharger les Données du Client hébergées par le biais de la Plateforme pour une durée de trente (30) jours. À l'expiration de ce délai, PairConnex pourra détruire les Données du Client sans avis supplémentaire, à moins que le Client ait sélectionné le Service de mise en dormance.

14.6 Survie

Les obligations des parties en matière de propriété intellectuelle, de confidentialité, de limitation de responsabilité, d'indemnisation et relativement aux Frais dus à PairConnex, ainsi que les obligations qui, de par leur nature, doivent survivre à la résiliation du Contrat, continueront à s'appliquer nonobstant la résiliation du Contrat.

15. FORCE MAJEURE

Sauf à l'égard du paiement d'une somme d'argent chacune des parties ne pourra être tenue responsable de quelque façon que ce soit, pour manque à l'exécution de ses obligations en vertu du présent Contrat en cas de force majeure, ou s'il advient un événement indépendant de sa volonté qui retarde, interrompt ou empêche l'exécution de ses obligations. La force majeure comprend, mais sans limitation, tout cas fortuit, pandémie, épidémie, grève, arrêt partiel ou complet de travail, lock-out, incendie, panne majeure de tout fournisseur de service digital de PairConnex, émeute, décès ou invalidité d'un dirigeant clé, intervention par les autorités civiles ou militaires, acquiescement aux

règlements ou aux ordonnances de toutes autorités gouvernementales et fait de guerre, déclarée ou non.

16. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

16.1 Priorité

Les parties conviennent que le présent Contrat aura préséance sur toute entente antérieure entre les parties à l'égard de la fourniture par PairConnex des Services (ou de services substantiellement similaires aux Services) au Client.

16.2 Avis

Tout avis à PairConnex doit lui être transmis par courriel à l'adresse électronique suivante: **support@pairconnex.com**.

Tout avis au Client sera fourni par l'entremise de la Plateforme ou donné via l'adresse courriel ou l'adresse postale fournie à PairConnex lors de l'ouverture du compte associé au Client sur la Plateforme.

16.3 Loi applicable

Sous réserve des dispositions impératives applicables en matière de protection des Renseignements personnels, le présent Contrat est régi à tous égards par les lois en vigueur dans la province de Québec, Canada, incluant les lois du Canada qui y sont applicables, et il doit être interprété selon ces lois, y compris quant à toute question relative à sa validité ou à son exécution. En matière de protection des Renseignements personnels, les lois applicables du lieu où se tient l'Événement ou du lieu où les Renseignements personnels sont collectés ou traités trouvent application, le cas échéant.

16.4 Règlement des différends

Tout différend ou litige qui viendrait à se produire à la suite ou à l'occasion du présent Contrat sera tranché définitivement sous l'égide du Centre Canadien d'Arbitrage Commercial, par voie d'arbitrage et à l'exclusion des tribunaux, conformément à son Règlement général d'arbitrage commercial en vigueur au moment de la signature de ce Contrat et auquel les parties déclarent adhérer. Le siège de l'arbitrage sera situé à Montréal, province de Québec, Canada.

16.5 Élection de for

Pour toute question qui ne peut être résolue par voie d'arbitrage, les parties conviennent de choisir le district judiciaire de Montréal, province de Québec, Canada, à l'exclusion de tout autre district judiciaire qui pourrait avoir juridiction, comme lieu approprié pour l'institution et l'audition de toute poursuite judiciaire relative au présent Contrat.

16.6 Non-renonciation

Le fait pour une partie de ne pas exercer ses droits en vertu du présent Contrat ou de les exercer tardivement ne fait pas présumer de la renonciation de cette partie à exercer un droit. Toute renonciation à un droit prévu au présent Contrat ne sera valide que si elle est faite par écrit.

16.7 Modification

PairConnex peut apporter des modifications au présent Contrat. Le Client sera avisé par écrit d'une telle modification au minimum trente (30) jours avant son entrée en vigueur. Le seul recours du Client dans l'éventualité d'une modification consiste à résilier le présent Contrat conformément à ses dispositions.

16.8 Indépendance des dispositions

Dans la mesure du possible, chaque disposition du présent Contrat doit être interprétée de manière à être applicable et valide en vertu de la loi applicable, mais dans l'éventualité où l'une de ses dispositions était considérée invalide, illégale ou inapplicable pour quelque raison que ce soit en vertu de la loi ou de la réglementation applicable dans une juridiction quelconque, cette invalidité, illégalité ou inapplicabilité ne pourra affecter la validité des autres dispositions du présent Contrat.

16.9 Cession

Le Client ne peut céder ou autrement aliéner ses droits en vertu du présent Contrat sans l'autorisation écrite préalable de PairConnex laquelle sera à l'entière discrétion de PairConnex.

PairConnex peut céder ses droits et obligations en vertu du présent Contrat dans le cadre de l'aliénation de la totalité ou d'une partie substantielle de ses actifs.